



**AGRES Hugues**

IADE Ressource Douleur  
CHD Vendée  
85925 La Roche sur Yon  
tél. : 02 51 44 65 44 - hugues.agres@chd-vendee.fr

- Infirmier anesthésiste au Centre Hospitalier Départemental de Vendée à La Roche sur Yon,
- Infirmier ressource douleur à l'Unité d'Evaluation et de Traitement de la Douleur du C.H.D. Vendée, rattachée au Département d'Anesthésie - Réanimation, pour l'organisation de la prise en charge de la douleur aiguë et la formation du personnel soignant.
- Infirmier ressource douleur à la consultation de la douleur chronique du C.H.D. Vendée (Evaluation de la douleur, éducation du patient douloureux, TENS, hypnose).

#### **FORMATIONS :**

- Formation en Hypnose
- Formation aux Thérapies Brèves
- Formation à l'hypo-analgésie
- Formation HTSMA : Institut MIMETHYS (La Roche sur Yon), 2011.

#### **ACTIONS PROFESSIONNELLES :**

- Membre de l'Institut U.P.S.A. de la douleur (formateur infirmier).
- Formateur au CNAM Pays de la Loire, Nantes / La Roche sur Yon.
- Membre de la « Commission Douleurs et Soins Infirmiers » à la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (S.F.E.T.D.).
- Formateur à l'Institut de Formation des Professions de Santé de Vendée à la Roche sur Yon, « La prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».
- Membre du Conseil d'Administration du Réseau Douleur de l'Ouest (REDO), responsable du groupe IRD Pays Loire - Bretagne.
- Membre fondateur au Conseil d'Administration de l'inter Clud Vendée.

- Vice-président du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) du C.H.D.Vendée.
- Correspondant infirmier, région Pays de la Loire, à la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (S.F.E.T.D.).
- Formateur à l'institut Mimethys de La Roche sur Yon.

#### **PUBLICATIONS RECENTES :**

« *L'infirmière et la douleur* » (livre de l'institut U.P.S.A. de la douleur),

« *L'analgésie post-opératoire à domicile par cathéter périmerveux : l'expérience du CHD Vendée* »  
(La lettre de l'infirmière - L'institut U.P.S.A. de la douleur),

« *L'utilisation du MEOPA à domicile par l'infirmière libérale* » (Avenir et santé).